



EUROPEAN UNION

DELEGATION TO THE REPUBLIC OF MAURITIUS,
FOR THE UNION OF THE COMOROS AND THE REPUBLIC OF SEYCHELLES

Allocution de M. Eduardo CAMPOS MARTINS
Chargé d'Affaires a.i.

Programme pour la promotion de la Sécurité Maritime régionale (MASE)
Réunion des Points Focaux pour les résultats 4 et 5

29 avril 2014, Hôtel Labourdonnais, Port Louis, île Maurice

Monsieur le Secrétaire Général de la Commission de l'océan Indien,

Mesdames, Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Régionales et des Pays de la région Afrique orientale et australe et océan Indien,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Lors de cette première réunion des Points Focaux de la région Afrique orientale et australe et océan Indien du Programme MASE nous aurons l'occasion de partager nos visions au sujet de deux de ses priorités : l'une concerne les capacités maritimes (et plus précisément le renforcement des capacités opérationnelles des Garde-côtes, et de l'amélioration de la connaissance de la situation maritime) ; l'autre se réfère à l'échange d'informations.

Je tiens à remercier la COI d'avoir pris l'initiative d'organiser cette première réunion des Points Focaux.

Cette réunion est un nouveau témoignage de l'engagement du partenariat de l'UE avec les pays de la région pour la stabilité et la sécurité. C'est avec un sentiment de légitime fierté que nous affirmons aujourd'hui que naviguer dans l'océan Indien est devenu beaucoup plus sûr qu'il y a à peine 4/5 ans. C'est grâce à ce partenariat et à la fermeté de l'UE et de la communauté internationale, entre autre à travers l'opération militaire ATALANTA, que l'activité criminelle et terroriste a été amoindrie. Cependant, cette victoire n'est nullement complète, ni définitive. Cela ne pourra être le cas que si et quand l'Etat de droit, la démocratie et le développement réel des populations de la région soient effectifs.

Mesdames, Messieurs,

Les citoyens européens contribuent chaque jour à cet objectif de paix et sécurité. Nous, l'Union européenne, sommes responsables de donner la forme et la substance à cette contribution.

En effet, l'Union européenne a adopté le 6 mars dernier une communication conjointe au Parlement européen et au Conseil intitulée "**Pour un domaine maritime mondial ouvert et sûr: éléments en vue d'une stratégie de sécurité maritime de l'Union européenne**".

L'objectif de cette stratégie sera de fournir la base pour assurer une action cohérente.

Une action cohérente de l'ensemble des acteurs maritimes de l'Union européenne, soient-ils des garde-côtes, les marines nationales, les autorités portuaires ou agents percepteurs des droits de douane. La cohérence aussi dans l'élaboration des politiques relatives au domaine maritime.

Cette stratégie représente, donc, à plusieurs titres, un tournant important de la politique de l'UE dans le domaine de la sécurité maritime.

Elle cible non seulement l'action à l'intérieure de l'UE, mais également son action extérieure. L'UE veut que son action s'inscrive sans ambiguïté dans une logique de développement, et qu'elle ne serve pas uniquement à répondre, dans l'urgence, à des situations de crise.

Mesdames, Messieurs,

L'action de l'UE en faveur de la sécurité maritime de cette région se décline à travers différents programmes et instruments. Sont exemples : la force navale EUNAVFOR au large des côtes de la Somalie, la mission EUCAP Nestor, les programmes inscrits dans le cadre des '*Critical Maritime Routes*' ou l'aide au développement de la Somalie.

Par ailleurs, l'UE assume depuis le début de l'année la présidence du *Groupe de contact sur la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes*. L'UE s'est vue ainsi accorder pour une année un rôle central pour orienter les discussions au niveau international sur la lutte contre la piraterie et la sécurité maritime. Nous œuvrerons sans relâche avec nos forces et nos compétences pour honorer cette responsabilité.

Le programme pour la promotion de la Sécurité Maritime régionale qui nous réunit aujourd'hui, plus connu sous le nom de MASE, est financé à hauteur de 37,5 millions d'euros au titre du 10^e Fonds européen de développement. Il est un exemple majeur et précurseur en matière d'action européenne pour la sécurité maritime en partenariat avec cette région du monde. Il entre clairement dans la philosophie et vision de la nouvelle stratégie globale de l'UE que je viens d'évoquer.

La COI met en œuvre les composantes se référant aux "capacités maritimes opérationnelles" et à "l'échange d'informations" au titre du programme MASE depuis juillet 2013. C'est une importante responsabilité car : i) d'une part, les deux composantes sont des éléments-clé pour permettre aux pays de mieux assurer la sécurité de leur espace maritime ; ii) et d'autre part, tous les pays de la région Afrique orientale et australe et océan Indien sont concernés.

La réunion d'aujourd'hui nous donne l'occasion de prendre note de ce que la COI a mis en œuvre jusque maintenant, mais aussi de discuter de ce qui est prévu pour les mois à venir. Nous savons qu'améliorer la connaissance de la mer est indispensable pour renforcer la réponse collective aux menaces qui pèsent sur ce domaine.

A ce propos, je tiens à féliciter la COI d'avoir permis, dans le cadre du programme MASE, la première formation de Gardes-côtes mauriciens à bord d'un navire de l'opération ATALANTA en février dernier. Cette première formation a été un vrai succès. La Haute Représentante de l'Union européenne, Mme Ashton a émis le souhait que cette première expérience ouvre la voie à d'autres formations en appui aux efforts de la COI pour améliorer les capacités de lutte contre la piraterie des pays de la région Afrique orientale et australe et océan Indien.

Par ailleurs, un contrat est actuellement en cours de négociation entre la COI et le JRC – le "*Centre commun de Recherche*" de la Commission européenne –, afin de tester dans la région un système d'identification en temps réel de la position des navires. Ce système est développé dans le cadre d'un projet de recherche financé par l'UE (*'Piracy, Maritime Awareness and Risks'*).

Au niveau de l'échange d'informations, le réseau des Points Focaux doit fonctionner en continu. L'implication des Etats et des Organisations Régionales n'est pas une option. A ce propos, l'UE a lancé un nouveau projet appelé CRIMARIO (*Critical Maritime Routes Indian Ocean*). Il sera financé par l'Instrument de Stabilité, et facilitera l'établissement de trois centres de fusion d'information dans la région Indienocéanique,

à savoir : la sous-région Nord, la sous-région Sud et la sous-région Est. Nous comprenons que trois pays sont candidats pour accueillir le Centre de fusion Sud, et que la présente réunion sera l'occasion pour des échanges à ce sujet.

Je vous invite, à ce titre, à vous focaliser sur la création des conditions techniques préalables à toute initiative concrète. Les experts présents à cette réunion auront, j'en suis persuadé, une importante contribution à donner à ce débat. Il s'agit d'une initiative basée sur la volonté et la qualité du partenariat entre les pays bénéficiaires et largement tributaire des expériences et leçons cueillies dans d'autres contextes qui nous sont géographiquement proches. Le choix du pays d'accueil est une décision qui devra être prise par les pays bénéficiaires eux-mêmes dans une phase ultérieure à la création de ces préconditions que vous aurez l'opportunité de bien détailler.

Je suis sûr que les discussions pendant ces deux jours seront fort intéressantes et fructueuses.

Je vous remercie de votre attention.